

Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt juin, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 20 juin 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 23

Présents :

Edwige ZANCHI
Raymonde THESSANDIER
Jacques SERRAT
Michel PAPON
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Jacqueline BORNE
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Sylvie FENIES
Guillaume POINAT
Audrey LAFARGE
Andrée BROUSSE
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Jean Jacques VAISSIER ayant donné pouvoir à Michel PAPON,
Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Sylvie FENIES,
Geneviève RONGERE ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,
Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Gille FRUTIERE,
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE,
Géraud MAZE ayant donné pouvoir à Guillaume POINAT,
Alain DELASSAT ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE,
Gérard VIOLLE ayant donné pouvoir à Stéphanie SERIEIX.

Etaient excusés :

Cyrille ROLLIN, Samuel LEBEAUX

Etaient absents :

Bruno DUFAYET, Julien CHAMBON

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2025-06-27 / 5**Subventions**

Madame le Maire propose à l'assemblée de compléter les subventions allouées aux associations au titre de l'année 2025.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	23	0	0

DECIDE d'allouer une subvention de fonctionnement comme suit :

Bénéficiaire	Propositions 2025
Associations « de sport en établissements scolaires »	
Association sportive du lycée	200,00 €
Total Général	200,00 €

DECIDE d'allouer des subventions exceptionnelles comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2025	Observations
Association à caractère sportif / loisirs	610,00 €	
Club de tir	310,00 €	Achat d'un équipement
Vélo Club de Mauriac	300,00 €	Nocturne cycliste de la Ville
Association à caractère éducatif	5 000,00 €	
Ecole Jules Ferry	5 000,00 €	Voyage scolaire à Paris en octobre 2025

Association à caractère « divers »	800,00 €	
PJ et Lilou. Clio Solidaire	400,00 €	Raid humanitaire « Le Clio Tour »
Comité des Anciens combattants	400,00 €	Achat d'un drap mortuaire et d'un coussin (annule et remplace la subvention précédemment allouée pour le même objet)
Association à caractère culturel	105,00 €	
Atelier Plus	105,00 €	Organisation d'une exposition
Total Général	6515,00 €	

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 27 juin 2025

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr : **03 JUIL. 2025**

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1